

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE RECRUTEMENT DU DIPLÔME DE DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER

DU DOMAINE Droit, Economie, Gestion

LA MENTION Economie appliquée

DU PARCOURS Méthodes d'évaluation et aide à la décision

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu le décret n°2002-604 du 25 Avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de Master ; Vu

l'arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;

Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté n°2026-01-08 du 08/01/2026 relatif au calendrier des candidatures en deuxième et troisième année de licence hors droit à la poursuite d'étude pour l'année universitaire 2026-2027.

Vu les propositions de Mme Liliane Bonnal, Directrice de l'UFR Sciences économiques

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury de recrutement de la deuxième année

est composé pour l'année universitaire 2026/2027 de :

Civilité	Nom	Prénom	Qualité
Monsieur	Bernela	Bastien	Maître de conférences
Madame	Plantier	Morgane	Maître de conférences
Madame	Gaillard	Aurélié	Maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Liliane Bonnal, Directrice de l'UFR Sciences économiques sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 06 Mai 2026

La Présidente de l'université
Virginie LAVAL
Pour la Présidente de
l'Université de Poitiers
et par délégation,
La Vice-Présidente Formation
Lydie ANCELOT